

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

25 MARS 2021

ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE

2021-35 COMMANDE PUBLIQUE/ MODIFICATIONS DU MARCHÉ PUBLIC RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF SUR LE SITE DES
EBAUX À CRUSEILLES LOTS N° 5-8-9-16 A19-21 ET 22



République Française

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS
DE CRUSEILLES**

LE 23 MARS 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 17 mars 2021, s'est réuni au gymnase des Ebeaux - 230, avenue des Ebeaux - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT *procuration*, Mme Virginie JACOTTET *procuration*

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, M. Daniel BOUCHET, Mme Chrystel BUFFARD, M. Jean PALLUD, M. Jérôme JONFAL

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER *procuration*

Commune de Vovray en Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 28 Absents : 0

Secrétaire de séance : Mme Sonia EICHLER

Date d'affichage : 25 MARS 2021

**OBJET : MODIFICATIONS DU MARCHÉ PUBLIC RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE
SPORTIF SUR LE SITE DES EBAUX À CRUSEILLES LOTS N° 5-8-9-16 A19-21 ET 22**

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

25 MARS 2021

ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE

2021-35 COMMANDE PUBLIQUE/ MODIFICATIONS DU MARCHÉ PUBLIC RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF SUR LE SITE DES EBEAUX A CRUSEILLES LOTS N°5-8-9-16 A19-21 ET 22

MODIFICATIONS DU MARCHÉ PUBLIC RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF SUR LE SITE DES EBEAUX A CRUSEILLES - LOTS N°5-8-9-16 A19-21 ET 22

Monsieur le Président rappelle que par délibération n°2018-12 du 27 février 2018, le Conseil communautaire l'a autorisé à signer les marchés publics pour les travaux relatifs à la construction d'un complexe sportif sur le site des Ebeaux à CRUSEILLES. Cette opération est assurée en co-maîtrise d'ouvrage avec la Commune de CRUSEILLES pour un montant initial total de 6 032 834,65 € HT, soit 7 239 401,58 € TTC.

Il expose que des modifications du programme de travaux, notamment en raison de la réalisation d'une cuisine dans la salle socio-culturelle, sont intervenues concernant les lots suivants :

- lot n°5 Charpente bois - bardage
- lot n°8 Serrurerie
- lot n°9 Menuiserie extérieure aluminium
- lot n°16 Chauffage - Traitement d'air
- lot n°17 Sanitaire
- lot n°18 Electricité - Courants forts - Courants faibles
- lot n°19 carrelage - faïence
- lot n°21 Parquet et Sol souple sportif
- lot n°22 Equipements sportifs et mobiliers.

Ces prestations nouvelles induisent des plus-values devant être constatées par modification de marché public sous forme d'avenant. En l'occurrence, les modifications de marchés publics représenteraient au total une augmentation de 55 601,67 € HT (66 722 € TTC) répartie comme suit :

- Lot n°5 Charpente bois-bardage - titulaire : S.A.S. LP CHARPENTE. Montant des travaux supplémentaires : 10 734,64 € HT, soit une augmentation de 2,94 % du montant initial du lot
- Lot n°8 Serrurerie - titulaire : METALLERIE GIROUD. Montant des travaux supplémentaires et des moins-values : - 2 021,20 € HT, soit une augmentation de 8,68 % du montant initial du lot en additionnant le montant des précédents avenants
- lot n°9 Menuiserie extérieure aluminium - titulaire : S.A.R.L. STEELGLASS. Montant des travaux supplémentaires : 4 055,70 € HT, soit une augmentation de 1,90 % du montant initial du lot en additionnant le montant du précédent avenant
- lot n°16 Chauffage - Traitement d'air - titulaire : FLUID'AIR. Montant des travaux supplémentaires : 24 530,50 € HT, soit une augmentation de 6,88 % du montant initial du lot en additionnant le montant du précédent avenant
- lot n°17 Sanitaire - titulaire : ADITEC S.A.S. Montant des travaux supplémentaires : 3 444,32 € HT, soit une augmentation de 0,98 % du montant initial du lot en additionnant le montant du précédent avenant
- lot n°18 Electricité - Courants forts - Courants faibles - titulaire : S.A.R.L. GRANDCHAMP FRERES. Montant des travaux supplémentaires : 6 145,61 € HT, soit une augmentation de 5,87 % du montant initial du lot en additionnant le montant des précédents avenants
- Lot n°19 carrelage - faïence - titulaire : S.A.R.L. GAZZOTTI. Montant des travaux supplémentaires : 2 893,80 € HT, soit une augmentation de 28,58 % du montant initial du lot en additionnant le montant des précédents avenants

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

25 MARS 2021
ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE

2021-35 COMMANDE PUBLIQUE/ MODIFICATIONS DU MARCHÉ PUBLIC RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF SUR LE SITE DES EBEAUX A CRUSEILLES LOTS N°5-8-9-16 A19-21 ET 22

- Lot n°21 Parquet et Sol souple sportif - titulaire : S.A. AUBONNET ET FILS. Montant des travaux supplémentaires : 2 925,30 € HT, soit une augmentation de 3,02 % du montant initial du lot
- Lot n°22 Equipements sportifs et mobiliers - titulaire : Groupement S.A.S. NOUANSPORT (mandataire) et S.A.R.L. IMAJES. Montant des travaux supplémentaires : 2 893 € HT, soit une augmentation de 20,49 % du montant initial du lot en additionnant le montant du précédent avenant.

Monsieur le Président précise que les modifications pour les lots n°8, 16, 18, 19 et 22 dépassant 5 % d'augmentation dans le cadre d'un marché public excédant les seuils européens, la Commission d'appel d'offres s'est réunie et a émis un avis favorable sur la conclusion des avenants.

Les projets d'avenants ci-dessus exposés et leurs annexes relatives au descriptif des travaux sont joints à la présente délibération.

Monsieur le Président explique qu'en application de la délibération du 27 février 2018 susvisée, seul le Conseil peut l'habiliter à signer les modifications de marchés publics ayant une incidence financière en plus-value sur cette opération.

Monsieur le Président invite donc l'Assemblée à examiner ce dossier.

Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité

➔ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer, dans les conditions sus-énoncées, les modifications de marché public par avenant pour les lots ci-après :

- Lot n°5 Charpente bois-bardage pour un montant supplémentaire de 10 734,64 € HT,
- Lot n°8 Serrurerie pour un montant en moins-value de - 2 021,20 € HT,
- Lot n°9 Menuiserie extérieure aluminium pour un montant supplémentaire de 4 055,70 € HT,
- Lot n°16 Chauffage - Traitement d'air pour un montant supplémentaire de 24 530,50 € HT,
- Lot n°17 Sanitaire pour un montant supplémentaire de 3 444,32 € HT,
- Lot n°18 Electricité - Courants forts - Courants faibles pour un montant supplémentaire de 6 145,61 € HT,
- Lot n°19 Carrelage - faïence pour un montant supplémentaire de 2 893,80 € HT
- Lot n°21 Parquet et Sol souple sportif pour un montant supplémentaire de 2 925,30 € HT
- Lot n°22 Equipements sportifs et mobiliers pour un montant supplémentaire de 2 893 € HT

Acte certifié exécutoire le 25 MARS 2021
Le Président
Xavier BRAND





MODIFICATION DE MARCHÉ PUBLIC N° 1 AVENANT

A. Identification des parties et du marché public

Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES
268, Route du Suet
74350 CRUSEILLES
Téléphone : 04 50 08 16 16
@ : ccpc@ccpaysdecruseilles.org

Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Construction d'un complexe sportif sur le site des Ebeaux à CRUSEILLES
Lot n°21 Parquet et Sol souple sportif

Marché public passé selon un appel d'offres ouvert (article 42 1° a de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

Titulaire du marché public :

S.A. AUBONNET ET FILS
58 bis, rue de Charlieu
69470 COURS
Tél. : 04 74 89 76 40
@ : aubonnet@aubonnet.fr
SIRET : 726 580 053 00023

Date d'examen du projet d'avenant par la Commission d'appel d'offres (CAO) :

Sans objet au motif suivant : la modification du marché public n'engendre pas une augmentation de plus de 5 % du montant initial du marché public.

Montant initial du marché public :
96 824,63 € HT soit 116 189,56 € TTC

Modifications du marché public antérieures :

Nature de l'acte modifiant le montant du marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
/	/1	/	/

B. Objet de la modification du marché public

Le présent document a pour objet de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public.

ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de procéder à l'exécution des travaux supplémentaires de modification du sol de la salle socio-culturelle dont le détail technique et financier figure en annexe des présentes.

ARTICLE 2 :

Le montant des travaux à exécuter s'élève à **2 925,30 € HT, soit 3 510,36 € TTC.**

La présente modification représente donc une augmentation de 3,02 % du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à **99 749,93 € HT, soit 119 699,92 TTC.**

ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

ARTICLE 4 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,

L'acheteur,
Le Président

Signature et cachet

Xavier BRAND

D. Notification de la modification du marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de la modification du marché public au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé du titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification du marché public.

A

, le



AER ARCHITECTES
7, Boulevard de la Rocade
74000 ANNECY

Cours-La Ville,
le 02/03/21

Affaire suivie par Mr AUBONNET Ivan

**Objet : Salle des sports
CRUSEILLES**

Devis de travaux modificatifs

Art 1 - Suppression du revêtement prévu à la buvette	-24,28 m ²	à	42,40	-1 029,47
Art 2 - Suppression du parquet massif prévu dans la salle de réception	-248,46 m ²	à	77,55	-19 268,07
Art 3 - Suppression des plinthes assorties dans la salle de réception	-38,94 ml	à	14,30	-556,84
Art 4 - Sur la salle de réception, pose et fourniture d'une mini chape type Cegesol CPR de Cegecol, permettant de rattraper le réservation de 17 mm prévue initialement pour le parquet épaisseur 12 mm, charge de 19kg/m ²	248,46 m ²	à	26,50	6 584,19
Art 6 - Pose et fourniture de revêtement PVC type Création 70 Clic de Gerflor Classement U4P4 - pose clipsée - épaisseur 5mm	297,50 m ²	à	57,80	17 195,50
			Montant H.T. Euros	2 925,30
			TVA 20%	585,06
			TOTAL T.T.C.€	3 510,36

**Nota : Les plinthes ne sont pas prévues dans notre proposition.
Il faudra les demander au menuisier + peintre**

Avant l'exécution des travaux, un exemplaire de ce devis doit nous être retourné signé et portant la mention "BON POUR ACCORD". Nous vous en remercions.



MODIFICATION DE MARCHE PUBLIC N° 2 AVENANT

A. Identification des parties et du marché public

Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES
268, Route du Suet
74350 CRUSEILLES
Téléphone : 04 50 08 16 16
@ : ccpc@ccpaysdecruseilles.org

Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Construction d'un complexe sportif sur le site des Ebeaux à CRUSEILLES
Lot n° 22 Equipements sportifs et mobiliers

Marché public passé selon un appel d'offres ouvert (article 42 1° a de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

Titulaire du marché public :

Groupement d'opérateurs économiques conjoint composé de :

S.A.S. NOUANSPORT (mandataire)
Route de Valençay
37460 NOUANS LES FONTAINES
Tél. : 02.47.92.62.32
@ : info@nouansport.com
SIRET : 654 801 398 00011

S.A.R.L. IMAJES
Foives
42260 BULLY
Tél. : 04 77 65 26 98
@ : jenic.imajes@bbox.fr
SIRET : 422 855 270 00019

Date d'examen du projet d'avenant par la Commission d'appel d'offres (CAO) :

Le vendredi 12 mars 2021 à 11h00. La Commission d'appel d'offres a émis un avis favorable.

Montant initial du marché public :
54 101,19 € HT soit 64 921,42 € TTC

Modifications du marché public antérieures :

Nature de l'acte modifiant le montant du marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
Avenant	1	28/09/2020	62 292,06 € HT

B. Objet de la modification du marché public

Le présent document a pour objet de modifier les caractéristiques initiales du marché afin d'intégrer un filet pour protéger les vitres derrière les buts d'handball.

L'avenant ne modifie pas de manière substantielle le marché public pour les motifs suivants :

- Il n'est pas introduit de conditions qui, si elles avaient été incluses dans la procédure de passation initiale, auraient attiré davantage d'opérateurs économiques ou permis l'admission d'autres opérateurs économiques ou permis le choix d'une offre autre que celle retenue. La modification apportée est mineure au regard des caractéristiques, du volume et du montant initial du marché ;

- L'équilibre économique du marché public n'est pas modifié en faveur du titulaire d'une manière qui n'était pas prévue dans le marché public initial, le pourcentage d'augmentation résultant du présent avenant étant proche de 15 %, seuil en-dessous duquel les modifications du marché sont regardées comme non substantielles,

- L'objet du marché public n'est pas considérablement modifié, les travaux supplémentaires étant de même nature et dans le prolongement des travaux initiaux ;

- Le titulaire initial n'est pas remplacé par un nouveau titulaire.

ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de procéder aux travaux de fourniture et de pose d'un filet derrière la cage d'handball côté menuiserie extérieure en remplacement de la structure bois, dont le détail technique et financier figure en annexe des présentes.

ARTICLE 2 :

Le montant des travaux à exécuter s'élève à **2 893 € HT, soit 3 471,60 € TTC**. Ce montant supplémentaire est réparti entre les membres du groupement d'opérateurs économiques comme décrit en annexe du présent document.

La présente modification représente donc une augmentation de 20,49 % du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à **65 185,06 € HT, soit 78 222,07 € TTC**.

ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

ARTICLE 4 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le



ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE

C. Signature des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,
Signature et cachet

L'acheteur,
Le Président

Xavier BRAND

D. Notification de la modification du marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de la modification du marché public au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé du titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification du marché public.

A

, le

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

SLO

ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE



Route de Valençay - 37460 Nouans-les-Fontaines - France
+ 33 (0)2 47 92 62 32 - info@nouansport.com - www.nouansport.com

SAS au capital de 1 500 000 € - SIRET 654 801 398 00011
N° TVA intracommunautaire FR 73 654 801 398



Cher Client,

Nous avons bien reçu votre demande de devis et nous vous en remercions.
Nous vous prions de trouver ci-dessous nos conditions les meilleures.

Devis N°DE106248

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE

CRUSEILLES
268 ROUTE DU SUET
74350 CRUSEILLES

tel: 02.50.08.31.51

fax :

N° CLIENT	DATE	VOS REFERENCES	NOS REF.	PAGE N°	AFFAIRE :
20338	11/09/20			1	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU 74350 CRUSEILLES

Référence	Désignation	Qté	Unité	P.U.H.T.	Montant HT
EI4016	Filet de protection pour protéger les vitres derrière le but de hand Longueur 15 m (jusque devant la porte côté des gradins) Hauteur de filet 2m30 Fixation sur rail coulissant FILET POLYPRO. MAILLE 45MM Ø 2.3 (BLANC-VERT-NOIR)	41,40	M2	5,00	207,00
1585RP200	TRESSE PLOMBEE 200 GR/ML	18,00	UN	6,00	108,00
EI4000	RAIL MANUEL DROIT longueur 15 m y compris ferrures de fixation déportée d'un mètre et accessoires pour haubannage	1,00	UN	1 330,00	1 330,00
2COT	POSE EN CO-TRAITANCE par la société IMAJES	1,00	UN	960,00	960,00
ETUDES	FRAIS DE CO-TRAITANCE POUR MANDATAIRE	1,00	UN	288,00	288,00

DATE DE VALIDITE DE L'OFFRE : 11/12/2020

Conditions de règlement :	Port	Total HT	TVA	NET A PAYER
3 471,60 Mandat admini 30 Jour(s) net(s)	0,00	2 893,00	578,60	3 471,60

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'informations.
Nous vous prions d'agréer, Cher Client, nos sincères salutations.

BON POUR ACCORD Signature et cachet

à le/...../.....

29 ABY Philippe -

email : philippe.abby@gmail.com Tel. :0609300364 Fax. :



MODIFICATION DE MARCHÉ PUBLIC N° 2 AVENANT

A. Identification des parties et du marché public

Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES
268, Route du Suet
74350 CRUSEILLES
Téléphone : 04 50 08 16 16
@ : ccpc@ccpaysdecruseilles.org

Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Construction d'un complexe sportif sur le site des Ebeaux à CRUSEILLES
Lot n° 17 Sanitaire

Marché public passé selon un appel d'offres ouvert (article 42 1° a de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

Titulaire du marché public :

ADITEC S.A.S.
513, Rue du 8 mai 1945
Albens
73410 ENTRELACS
Tél. : 04 79 54 14 03
@ : aditec@groupe-climater.com
SIRET : 339 721 763 00029

Date d'examen du projet d'avenant par la Commission d'appel d'offres (CAO) :

Sans objet au motif suivant : la modification du marché public n'engendre pas une augmentation de plus de 5 % du montant initial du marché public.

Montant initial du marché public :
175 059,59 € HT soit 210 071,51 € TTC

Modifications du marché public antérieures :

Nature de l'acte modifiant le montant du marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
Avenant	1	20/12/2019	173 336,56 € HT

B. Objet de la modification du marché public

Le présent document a pour objet, à la demande du maître d'ouvrage, de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public.

ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de procéder aux travaux supplémentaires dont le détail technique et financier figure en annexe des présentes.

ARTICLE 2 :

Le montant des travaux supplémentaires à réaliser s'élève à 3 444,32 € HT, soit 4 133,18 € TTC.

La présente modification cumulée à la modification résultant de l'avenant n°1 représente donc une augmentation de 0,98 % du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à 176 780,88 € HT, soit 212 137,06 € TTC.

ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

ARTICLE 4 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,
Signature et cachet

L'acheteur,
Le Président

Xavier BRAND

D. Notification de la modification du marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de la modification du marché public au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé du titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification du marché public.

A

, le

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

SLO

ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE



ENTRELACS, le 11/12/2020

513 rue du 8 mai 1945 - ALBENS 73410 ENTRELACS

Tél : 04 79 54 14 03

Mail : aditec@groupe-climater.com

COMMUNAUTE COMMUNES PAYS DE CRUSEILLES
268 Route du Suet

74350 CRUSEILLES

Référence du Devis n° : 20110073 - Ind.D

Repère	Description	Unité	Quantité	Prix de vente	
				Par unité	Total
	CREATION D'ATTENTES SUITE CREATION CUISINE Devis établi à partir du plan de principe besoins techniques de la part de CFM				
	ATTENTES ANCIENNE ZONE RANGEMENT				
	Attentes EF, ECS DN 20 et EU 40 pour plonge	Ens	1	166,06	166,06
	Attentes EF DN20 et EU40 pour lave vaisselle	Ens	1	124,28	124,28
	Travaux de percements du mur béton et de raccordement sur réseaux existants en GT	Ens	1	1 380,86	1 380,86
	Pour raccorder les nouvelles attentes sur les réseaux existants, il faudra peut-être réaliser une ouverture dans la cloison côté sanitaires. Les éventuels travaux de remise en état de la faïence ne sont pas prévu à notre offre	PM			
	Fourniture et pose siphon inox 200x200 LIMATEC avec panier, sans reprise d'étanchéité référence 2063EPC sur attente EU à prévoir par le maçon	Ens	1	449,92	449,92
	Travaux de tranchée, de percements pour récupérer réseau EU sous dallage passant à proximité hors lot	PM			
	<i>Total chapitre :</i>	Un			2 121,12
	ATTENTES ANCIENNE ZONE BUVETTE SOCIO-CULTURELLE				
	Attentes déjà en place et prévues au marché de base	PM			
	ATTENTES BUVETTES				
	Les 2 éviers ont été installés par nos soins ainsi que les attentes EF et EU pour lave-vaisselles. Pas de travaux modificatifs à prévoir		1		

MONTANT TOTAL H.T	2 121,12
TVA 20 %	424,22
MONTANT TOTAL TTC	2 545,34



ENTRELACS, le 15/02/2021

513 rue du 8 mai 1945 - ALBENS 73410 ENTRELACS
 Tél : 04 79 54 14 03
 Mail : aditec@groupe-climater.com

COMMUNAUTE COMMUNES PAYS DE CRUSEILLES
 268 Route du Suet

74350 CRUSEILLES

Référence du Devis n° : 21020063 - Ind.A

Repère	Description	Unité	Quantité	Prix de vente	
				Par unité	Total
	AJOUT ROBINETS POUR NETTOYAGE VESTIAIRES				
	Pour chaque vestiaires: mise en place sous le plan vasque d'un mitigeur de température avec robinet	Ens	4	294,52	1 178,08
	Vestiaires arbitres: mise en place d'un robinet EF sous lavabo ATTENTION: Les réseaux n'ayant pas été dimensionnés pour ces point supplémentaires, nous ne garantissons pas de débit d'eau minimum	Ens	2	72,56	145,12

MONTANT TOTAL H.T	1 323,20
TVA 20 %	264,64
MONTANT TOTAL TTC	1 587,84

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

SLOW

ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE



MODIFICATION DE MARCHÉ PUBLIC N° 2 AVENANT

A. Identifications et caractéristiques

Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES
268, Route du Suet
74350 CRUSEILLES
Téléphone : 04 50 08 16 16
@ : ccpc@ccpaysdecruseilles.org

Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Construction d'un complexe sportif sur le site des Ebeaux à CRUSEILLES
Lot n° 16 Chauffage - Traitement d'air

Marché public passé selon un appel d'offres ouvert (articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

Titulaire du marché public :

FLUID'AIR
22, rue de Sansy
Seynod
74600 ANNECY
Téléphone : 04 50 63 21 99
@ : fluidair@wanadoo.fr
N° SIRET : 487 512 840 00017

Date d'examen du projet d'avenant par la Commission d'appel d'offres :

Le vendredi 12 mars 2021 à 11h00. La Commission d'appel d'offres a émis un avis favorable.

Montant initial du marché public :
403 000 € HT soit 483 600 € TTC

Modifications du marché public antérieures :

Nature de l'acte modifiant le montant du marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
Avenant	1	21/02/2019	406 200 € HT

B. Objet de la modification du marché public

Le présent document a pour objet de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public.

ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de procéder aux travaux supplémentaires suivants :

- Travaux de ventilation pour cuisine
- Modification du cheminement des gaines de ventilation dans le local de rangement R-1.

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de supprimer 3 sondes prévues au marché initial.

ARTICLE 2 :

Le détail technique et financier de ces travaux est décrit en annexe de la présente modification.

Le montant des travaux à exécuter s'élève à **24 530,50 € HT, soit 29 436,60 € TTC.**

La présente modification cumulée à la modification résultant de l'avenant n°1 représente donc une augmentation de 6,88 % du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à **430 730,50 € HT soit 516 876,60 € TTC.**

ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

ARTICLE 4 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,

L'acheteur,
Le Président

Signature et cachet

Xavier BRAND

D. Notification de la modification du marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de la modification du marché public au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé du titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification du marché public.

A

, le

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

SLOW

ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE



20, rue de Sansy - 74 600 Seynod
Tel : 04 50 63 21 99 - Fax : 04 50 63 29 65
Courriel : fluidair@wanadoo.fr

**GENIE THERMIQUE
GENIE CLIMATIQUE**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CRUSEILLES
268 route du Suet
74350 CRUSEILLES

DEVIS N°200613

Seynod, le 10/06/2020

Gymnase des Ebeaux

Suite à la réunion du 25/5 en présence du MO

Les travaux comprennent :

Fourniture et pose de gaines supplémentaires dans
le local rangement du NIV -1

600x350 calorifugé	11	ml	171,00	1 881,00
400x250 calorifugé	5	ml	118,00	590,00
Pièces de dévoiement de poutre	2	u	216,00	432,00

MONTANT TOTAL HT	2 903,00
TVA 20%	580,60
MONTANT TOTAL TTC	3 483,60

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

SLO
DU 7/19

ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE

FLUIDAIR

20, rue de Sansy - 74 600 Seynod
Tel : 04 50 63 21 99 - Fax : 04 50 63 29 65
Courriel : fluidair@wanadoc.fr

GENIE THERMIQUE
GENIE CLIMATIQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CRUSEILLES
268 route du Suet
74350 CRUSEILLES

DEVIS N°201246

Seynod, le 16/12/2020

Gymnase des Ebeaux

Fourniture et pose

CTA de compensation d'air deux vitesses
1500 m3/h 180 Pa
avec batterie électrique
y compris manchettes souple, supportage

1 ens. 4 760,00

Extracteur d'air isolé deux vitesses avec inter de proximité.
1500 m3/h 250 Pa
y compris manchettes souple, supportage

1 ens. 2 860,00

Gaine en acier galvanisé y compris toutes sujétions de
pose et de raccordement

Dn315

Dn355

Dépose et déplacement des bouches existantes.

Calorifuge de la gaine de prise d'air neuf.

Costière y compris percements et mise en place.

1 ens. 8 280,00

Registre à iris

Dn 315

2 u

Pièces de raccordement sur hotte.

2 u

Pièce de prise d'air y compris coude biseauté, grillagé,
bavette.

1 u

Pièce de rejet y compris coude biseauté, grillagé, bavette.

1 u

Pièces de raccordement sur ventilateurs

4 u

Diffuseur de soufflage y compris plénum, supportage

2 u

Souple isophonique Dn 315

5 ml

1 ens. 2 585,00

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le



ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE

Depuis les attentes de l'électricien:

Raccordement électrique de l'ensemble des équipements
de ventilation

Asservissement des commandes 0-PV-GV

Coffret de protection et de commandes	1 ens.	3 190,00
---------------------------------------	--------	----------

Mise en place chantier, repérage.

Montage et démontage d'un échafaudage

Repli, nettoyage

Mise en service, essais

Création du plan d'exécution et mise à jour DOE	1 ens.	1 850,00
---	--------	----------

MONTANT TOTAL HT	23 525,00
-------------------------	------------------

TVA 20%	4 705,00
----------------	-----------------

MONTANT TOTAL TTC	28 230,00
--------------------------	------------------

Non compris:

Démontage et remontage du faux plafond dans le local et au droit du cheminement des gaines

Toutes plaques tachées ou abimées ne seront pas imputées à notre lot.

Attentes protégées laissées à disposition vers chaque ventilateur.



MODIFICATION DE MARCHÉ PUBLIC N° 2 AVENANT

A. Identification des parties et du marché public

Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES
268, Route du Suet
74350 CRUSEILLES
Téléphone : 04 50 08 16 16
@ : ccpc@ccpaysdecruseilles.org

Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Construction d'un complexe sportif sur le site des Ebeaux à CRUSEILLES
Lot n° 5 Charpente bois bardage

Marché public passé selon un appel d'offres ouvert (article 42 1° a de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

Titulaire du marché public :

S.A.S. LP CHARPENTE
1783, Route de l'Arny
74350 ALLONZIER LA CAILLE
@ : accueil@lpcharpente.com
SIRET : 489 320 747 00020

Date d'examen du projet d'avenant par la Commission d'appel d'offres (CAO) :

Sans objet au motif suivant : la modification du marché public n'engendre pas une augmentation de plus de 5 % du montant initial du marché public.

Montant initial du marché public :
365 000,01 € HT, soit 438 000 € TTC

Modifications du marché public antérieures :

Nature de l'acte modifiant le montant du marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
Avenant	1	12/09/2019	365 000 € HT

B. Objet de la modification du marché public

Le présent document a pour objet de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public.

ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de procéder aux travaux supplémentaires ci-après :

- Fourniture et pose de lambris sous avant-toit suite au renforcement du support de la charpente (gymnase existant),
- Traitement M2 du bardage intérieur,
- Fourniture et pose d'une ossature bois en façade,
- Fourniture et pose de bardage sur partie existante du gymnase.

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de ne pas procéder aux travaux du claustra devant menuiseries extérieures.

Le détail technique et financier des travaux figure en annexe des présentes.

ARTICLE 2 :

Le montant des travaux supplémentaires s'élève à 28 981,38 € HT, soit 34 777,66 € TTC.

Le montant des travaux à ne pas exécuter s'élève à 18 246,74 €, HT soit 21 896,09 € TTC.

Le montant du présent avenant s'élève à **10 734,64 € HT, soit 12 881,57 € TTC.**

La présente modification représente donc une augmentation de 2,94 % du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à **375 734,65 € HT, soit 450 881,58 € TTC.**

ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

ARTICLE 4 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,
Signature et cachet

L'acheteur,
Le Président

Xavier BRAND

D. Notification de la modification du marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de la modification du marché public au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé du titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification du marché public.

A

, le

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS

268 Route du Suet

74350 CRUSEILLES

D E V I S N° DC200900

Allonzier la Caille, le 20 août 2020

Objet du devis

G18011 - CRUSEILLES - Extension du Complexe Sportif Sur Le Site Des Ebeaux

126 Avenue Des Ebeaux - 74350 Cruseilles

Lot 5 : Charpente bois bardage

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
1	<u>Devis supplémentaire DC200900</u>				
1.1	<u>Moins-value</u>				
1.1.1	Bardage en carrelats bois verticaux ajourés, en douglas . - pour habillage des parois sur murs en béton intérieurs. - AVEC isolation thermique extérieure (R mini de 5,10 m ² C/W). - y compris ossature. - y compris profils de départ, d'angles ou autres pour parfaite finition. - finition par saturateur. ->Pour parties courantes sur murs béton intérieurs, dans le hall contre la partie gymnase.	M2	-104,70	147,45	-15 438,01
1.1.2	Fourniture et pose de façon de claustras, comprenant : - pose en intérieur devant menuiserie vitrée. - compté à l'unité pour une dimension d'environ 8,20 x 2,15 m. ->Pour protection de la menuiserie vitrée en façade Ouest derrière les cages de l'aire d'évolution.	U	-1,00	2 808,73	-2 808,73
	Sous-total 1.1				-18 246,74
1.2	<u>Plus-value</u>				
1.2.1	Bardage en carrelats bois verticaux, en douglas . Traitement Woodenha. - pour habillage des parois sur murs en béton intérieurs. - AVEC isolation laine de roche 45mm type Rockmur nu - y compris ossature. - y compris profils de départ, d'angles ou autres pour parfaite finition. - finition par taritement Woodenha. ->Pour parties courantes sur murs béton intérieurs, dans le hall contre la partie gymnase.	M2	104,70	182,84	19 143,35

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
1.2.2	Bardage en carrelats bois verticaux ajourés, en douglas . - pour habillage des façades sur murs en béton. - AVEC isolation thermique extérieure (R mini de 6,80 m ² C/W). - y compris ossature. - y compris profils de départ, d'angles ou autres pour parfaite finition. - bardage classe 3b et finition par saturateur. ->Pour parties courantes sur murs béton en façades au niveau du rez de chaussée.	M2	11,20	150,40	1 684,48
1.2.3	Ossature bois isolé, ép totale 312mm pour support d'ITE+enduit (hors lot). Cet ouvrage est composé de: -Ossature bois épicea LC 45x300mm -Isolant laine de verre type isomob 32 200+100mm R= 9.375 -Panneaux OSB 12mm -Fixations sur mur BA par équerre du commerce	M2	35,00	137,53	4 813,55
	Sous-total 1.2				25 641,38
	Sous-total 1				7 394,64

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposés par la loi sera répercutée sur ces prix.

Acompte de 30% à la signature, encaissé une semaine avant démarrage des travaux.

Total H.T.	7 394,64
Total T.V.A. 20,00 %	1 478,93
Total T.T.C.	8 873,57
Net à payer (Euro)	8 873,57

Nos prix sont valables 3 mois dans l'attente de votre acceptation.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS

268 Route du Suet
74350 CRUSEILLES

D E V I S N° DC201248

Allonzier la Caille, le 25 novembre 2020

Objet du devis

G18011 - CRUSEILLES - Extension du Complexe Sportif Sur Le Site Des Ebeaux

126 Avenue Des Ebeaux - 74350 Cruseilles

Lot 5 : Charpente bois bardage

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
1	<u>Devis supplémentaire DC201248</u>				
1.1	<u>Bandeaux 3 plis</u>				
1.1.1	Bandeaux 3 plis épicéa largeur 300 mm pour fermeture sur IPE métallique	ML	20,00	50,00	1 000,00
	Sous-total 1.1				1 000,00
1.2	<u>Lambris</u>				
1.2.1	Reprise du lambris sous chevrons, avec ossature de support, lambris en épicéa, section 12 x 140 mm (finition à lasurer), compris dépose	M2	26,00	90,00	2 340,00
	Sous-total 1.2				2 340,00
	Sous-total 1				3 340,00

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposés par la loi sera répercutée sur ces prix.

Total H.T.	3 340,00
Total T.V.A. 20,00 %	668,00
Total T.T.C.	4 008,00
Net à payer (Euro)	4 008,00

Acompte de 30% à la signature, encaissé une semaine avant démarrage des travaux.

Nos prix sont valables 3 mois dans l'attente de votre acceptation.

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

SLO

ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE



MODIFICATION DE MARCHÉ PUBLIC N° 5 AVENANT

A. Identifications des parties et du marché public

Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES
268, Route du Suet
74350 CRUSEILLES
Téléphone : 04 50 08 16 16
@ : ccpc@ccpaysdecruseilles.org

Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Construction d'un complexe sportif sur le site des Ebeaux à CRUSEILLES
Lot n° 8 Serrurerie

Marché public passé selon un appel d'offres ouvert (article 42 1° a de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et articles 25-1.1° et 67 à 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

Titulaire du marché public :

METALLERIE GIROUD
Luponnas
BP 22
01540 VONNAS
Tél. : 04 74 50 03 45
@ : giroud-sas@orange.fr
SIRET : 489 360 826 00015

Date d'examen du projet d'avenant par la Commission d'appel d'offres (CAO) :

Le vendredi 12 mars 2021 à 11h00. La Commission d'appel d'offres a émis un avis favorable.

Montant initial du marché public :

232 966,60 € HT soit 279 559,92 € TTC

Modifications du marché public antérieures :

Nature de l'acte modifiant le montant du marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
Avenant	1	16/09/2019	237 666,60 € HT
Avenant	2	13/01/2020	239 366,60 € HT
Avenant	3	06/05/2020	245 366,60 € HT
Avenant	4	28/09/2020	255 216,60 € HT

B. Objet de la modification du marché public

Le présent document a pour objet de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public.

ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de procéder aux travaux supplémentaires ci-après :

- Fourniture et pose d'un portail pour accès à la salle socio-culturelle
- Fourniture et pose d'une protection des réseaux d'eaux pluviales (EP) dans le parking
- Fourniture et pose des grilles de ventilations dans l'aire d'évolution (AE)
- Augmentation de la hauteur de la porte du parking
- Pose d'un garde-corps complémentaire sur le mur rampant de l'entrée du parking
- Installation d'une grille caillebotis
- Obturation de la ventilation dans la porte du parking.

Le détail technique et financier des travaux figure en annexe de la présente modification.

ARTICLE 2 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de ne pas procéder aux travaux faisant l'objet des prix listés comme suit dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) du marché :

- modification du garde-corps de l'escalier principal (barreaudage au lieu du verre)
- Art 6.4.1.2
- Art 6.5.1.1
- Art 7.4.1.1
- Art 9.1.1.1
- Art 6.6.1.3
- Art 6.6.1.4
- Art 6.8.1.1
- Art 7.5.1.3
- Art 7.5.1.4
- Art 9.2.1.1.

ARTICLE 3 :

Le montant des travaux modifiés représente une moins-value de - 2 021,20 € HT, soit - 2 425,44 € TTC.

La présente modification cumulée aux modifications ci-dessus exposées représente donc une augmentation de 8,68 % du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à 253 195,40 € HT, soit 303 834,48 € TTC.

ARTICLE 4 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

ARTICLE 5 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,

L'acheteur,
Le Président

Signature et cachet

Xavier BRAND

D. Notification de la modification du marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de la modification du marché public au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé du titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification du marché public.

A

, le

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

SLO

ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE



GIROUD

BP22
Lieu-dit LUPONNAS
01540 VONNAS
Tél. 04 74 50 03 45
email giroud-sas@orange.fr
Site www.metallerie-giroud.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS CRUSEILLES
268 ROUTE DE SUET
74350 CRUSEILLES
FRANCE

Devis N° 20200470

Page 1/1

Date	Client	Vos références	Vos interlocuteurs
26/11/2020	C0002062	U INOX	VJO / JOURDAN PATRICE

Repère	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant	TVA
	FOURNITURE ET POSE D'UN U EN INOX BROSSE SUR GARDE-CORPS VITRE TRIBUNES	1	1878.00	1 878,00	3
	MOINS-VALUE POUR REMPLACEMENT GARDE-CORPS VITRE PAR BARREAUDAGE sur les postes 7221(droit) et 7222 (rampant)	1	-516.00	-516,00	3
Conditions de règlement				Montants	EUR
VIREMENT A 45 JOURS				H.T.	1 362,00
				T.V.A. (E) 20,00%	272,40
				T.T.C.	1 634,40

COMMUNAUTE COMMUNES CRUSEILLES

268 ROUTE DE SUET
74350 CRUSEILLES
FRANCE

Devis N° 20190226

Page 1/1

Date	Client	Vos références	Vos interlocuteurs
14/05/2019	C0002062	PLUS-VALUE DIMENSION PORTE	VJO / BOIVIN JEROME

COMPLEXE SPORTIF LES EBEAUX

Repère	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant	TVA
	PLUS-VALUE POUR CHANGEMENT DE HAUTEUR DE LA PORTE DE GARAGE De 2100 à 2200 mm Article 8-1-1-1	1	420.00	420,00	3
Conditions de règlement				Montants	EUR
VIREMENT A 45 JOURS				H.T.	420,00
				T.V.A. (E) 20,00%	84,00
				T.T.C.	504,00



BP22
 Lieu-dit LUPONNAS
 01540 VONNAS
 Tél. 04 74 50 03 45
 email giroud-sas@orange.fr
 Site www.metallerie-giroud.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS CRUSEILLES
 268 ROUTE DE SUET
 74350 CRUSEILLES
 FRANCE

Devis N° 20200463

Date	Client	Vos références	Vos interlocuteurs
18/11/2020	C0002062	GARDE-CORPS TALUS GARAGE	VJO / JOURDAN PATRICE

Repère	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant	TVA
	<p>FOURNITURE ET POSE D'UN GARDE-CORPS RAMPANT AVEC POSE EN APPLIQUE</p> <p>comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 main-courante en tôle pliée - 1 lisse basse en cornière - Remplissage barraudé <p>Finition RAL à définir</p> <p>Longueur : 5800 mm</p>	1	1897.00	1 897,00	3
Conditions de règlement		Montants		EUR	
VIREMENT A 45 JOURS		H.T.		1 897,00	
		T.V.A. (E) 20,00%		379,40	
		T.T.C.		2 276,40	

Envoyé en préfecture le 25/03/2021
 Reçu en préfecture le 25/03/2021
 Affiché le **SLOW**
 ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE



BP22
 Lieu-dit LUPONNAS
 01540 VONNAS
 Tél. 04 74 50 03 45
 email giroud-sas@orange.fr
 Site www.metallerie-giroud.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS CRUSEILLES
 268 ROUTE DE SUET
 74350 CRUSEILLES
 FRANCE

Devis N° 20200413

Date	Client	Vos références	Vos interlocuteurs
29/10/2020	C0002062	GRILLES VENTILATION	VJO / JOURDAN PATRICE

Repère	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant	TVA
	FOURNITURE ET POSE DE GRILLES DE VENTILATIONS AVEC GRILLAGE Dimensions : 2500 x 1200 ht m	4	696.00	2 784,00	3
Conditions de règlement		Montants		EUR	
VIREMENT A 45 JOURS		H.T.		2 784,00	
		T.V.A. (E) 20,00%		556,80	
		T.T.C.		3 340,80	

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

SLO

ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE



BP22
Lieu-dit LUPONNAS
01540 VONNAS
Tél. 04 74 50 03 45
email giroud-sas@orange.fr
Site www.metallerie-giroud.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS CRUSEILLES
268 ROUTE DE SUET
74350 CRUSEILLES
FRANCE

Devis N° 20200502

Page 1/1

Date	Client	Vos références	Vos interlocuteurs
14/12/2020	C0002062	CAILLEBOTIS	VJO / JOURDAN PATRICE

Repère	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant	TVA
	FOURNITURE ET POSE D'UN CAILLEBOTIS GALVANISE MAILLE 19X19 Section 30x20 avec cornières périphériques <u>Localisation : Local rangement</u>	1	717.00	717,00	3
Conditions de règlement				Montants	EUR
VIREMENT A 45 JOURS				H.T.	717,00
				T.V.A. (E) 20,00%	143,40
				T.T.C.	860,40

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

SLO

ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE



GIROUD

BP22
Lieu-dit LUPONNAS
01540 VONNAS
Tél. 04 74 50 03 45
email giroud-sas@orange.fr
Site www.metallerie-giroud.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS CRUSEILLES
268 ROUTE DE SUET
74350 CRUSEILLES
FRANCE

Devis N° 20210091

Page 1/1

Date	Client	Vos références	Vos interlocuteurs
18/02/2021	C0002062	PORTÉ DE GARAGE	VJO / JOURDAN PATRICE

Repère	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant	TVA
	OBTURATION DES PERFORATIONS DE PORTE DE GARAGE PAR TOLAGE ALU EP. 1MM - Fixations par rivets - Compris fourniture et pose de poids supplémentaires et réglage de la porte Finition RAL 7022	1	1557.00	1 557,00	3
Conditions de règlement				Montants	EUR
VIREMENT A 45 JOURS				H.T.	1 557,00
				T.V.A. (E) 20,00%	311,40
				T.T.C.	1 868,40

Envoyé en préfecture le 25/03/2021
 Reçu en préfecture le 25/03/2021
 Affiché le **SLO**
 ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE



BP22
 Lieu-dit LUPONNAS
 01540 VONNAS
 Tél. 04 74 50 03 45
 email giroud-sas@orange.fr
 Site www.metallerie-giroud.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES
 DU PAYS CRUSEILLES
 268 ROUTE DE SUET
 74350 CRUSEILLES
 FRANCE

Devis N° 20200189

Date	Client	Vos références	Vos interlocuteurs
24/09/2020	C0002062	PORTAIL COURSIVE RDC / COMPLEXE SPORTIF	VJO / JOURDAN PATRICE

Repère	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant	TVA
	<p>FOURNITURE ET POSE D'UN PORTAIL A DEUX VANTAUX COMPRENANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux piliers en tube 100x100 soudés sur platines à cheville (ht : 4200 mm) - Articulation sur pivots - Remplissage barraudé dito garde-corps avec traverse intermédiaire - Verrouillage serrure un point avec béquille double - Finition thermolaqué RAL <p><u>Dimensions : 3730 x 1000 ht mm</u></p> <p>Compris dépose d'un module de garde-corps</p> <p><u>Localisation : Coursive RDC</u></p>	1	3536.00	3 536,00	3
Conditions de règlement		Montants		EUR	
VIREMENT A 45 JOURS		H.T.		3 536,00	
		T.T.C.		4 243,20	

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

SLO

ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE



BP22
Lieu-dit LUPONNAS
01540 VONNAS
Tél. 04 74 50 03 45
email giroud-sas@orange.fr
Site www.metallerie-giroud.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS CRUSEILLES
268 ROUTE DE SUET
74350 CRUSEILLES
FRANCE

Devis N° 20200352

Page 1/1

Date	Client	Vos références	Vos interlocuteurs
23/09/2020	C0002062	PROTECTION EP	VJO / JOURDAN PATRICE

Repère	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant	TVA
	FOURNITURE ET POSE D'UN ARCEAU DE PROTECTION EN U AVEC 1 LISSE ET 3 PIEDS En tube ø101.6 Fixations par chevillage Dimensions : 1500/1000 x 1000 x 1000 x 400 ht mm Finition galvanisée	1	596.00	596,00	3
Conditions de règlement			Montants	EUR	
VIREMENT A 45 JOURS			H.T.	596,00	
			T.T.C.	715,20	



MODIFICATION DE MARCHÉ PUBLIC N° 2 AVENANT

A. Identification des parties et du marché public

Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES
268, Route du Suet
74350 CRUSEILLES
Téléphone : 04 50 08 16 16
@ : ccpc@ccpaysdecruseilles.org

Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Construction d'un complexe sportif sur le site des Ebeaux à CRUSEILLES
Lot n°9 Menuiserie extérieure aluminium

Marché public passé selon un appel d'offres ouvert (article 42 1°a de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

Titulaire du marché public :

S.A.R.L. STEELGLASS
26, Porte du Grand Lyon
ZAC du Champ Perier
01700 NEYRON
Tél. : 04 72 88 27 51
@ : info@steelglass.eu
SIRET : 447 991 969 00034

Date d'examen du projet d'avenant par la Commission d'appel d'offres (CAO) :

Sans objet au motif suivant : la modification du marché public n'engendre pas une augmentation de plus de 5 % du montant initial du marché public.

Montant initial du marché public :
229 143,74 € HT soit 274 972,49 € TTC

Modifications du marché public antérieures :

Nature de l'acte modifiant le montant du marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
Avenant	1	23/09/2019	229 432,97 € HT

B. Objet de la modification du marché public

Le présent document a pour objet de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public.

ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de procéder aux travaux supplémentaires dont le détail technique et financier figure en annexe des présentes.

En outre, il est demandé au titulaire, qui accepte, de ne pas procéder aux travaux des cylindres définitifs sur l'ensemble des portes extérieures.

ARTICLE 2 :

Le montant des travaux supplémentaires s'élève à 4 470,01 € HT, soit 5 364,01 € TTC.

Le montant des travaux à ne pas exécuter s'élève à 414,31 €, HT soit 497,17 € TTC.

Le montant du présent avenant s'élève à 4 055,70 € HT, soit 4 866,84 € TTC.

La présente modification cumulée à la modification résultant de l'avenant n°1 représente donc une augmentation de 1,90 % du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à 233 488,67 € HT, soit 280 186,40 € TTC.

ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

ARTICLE 4 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,

Signature et cachet

L'acheteur,
Le Président

Xavier BRAND

D. Notification de la modification du marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de la modification du marché public au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé du titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification du marché public.

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

SLO

ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE
CRUSEILLES
228 ROUTE DU SUET
74350 CRUSEILLES

Neyron, le 11 Mai 2020

Mis à jour le 29 Juin 2020

Objet :

Complexe sportif des EBEAUX

Lot n° 7 - Menuiseries extérieures aluminium

DEVIS N° 01 11 B 0520

DESIGNATION DES TRAVAUX	Quantité	Unité	PUHT	PTHT
Travaux verrière sur entrée				
Fourniture et pose d'une costière biaise acier galva laqué RAL 7022				
Fixation sur muret ép. 250 mm				
1 long pan hauteur 100 mm	11,50	ml	69,00 €	793,50 €
1 long pan hauteur 450 mm	11,50	ml	180,31 €	2 073,57 €
2 tympans hauteur variable 100 à 450 mm	2 x 3,30	ml	242,87 €	1 602,94 €
TOTAL HT				4 470,01 €
TVA au taux de 20 %				894,00 €
MONTANT TOTAL TTC				5 364,01 €

Devis valable 1 mois

En cas d'accord, un ordre de service sera exigé

Conditions de règlement : suivant marché de base

Suivant les conditions de vente de Steelglass, Offre valable 30 jours ouvrables.

MURS RIDEAUX / VERRIERES / MENUISERIES / CURTAIN WALL / GLASS ROOF / WINDOWS

www.steelglass.eu

STEELGLASS - 26 Porte du Grand Lyon ZAC du Champ Perier 01700 NEYRON

Tél. 04 72 88 27 51



RCS BOURG 447 991 969

APE 4332B

TVA FR824479919690034

SARL au capital de 80 000 €



Certifié n° 14347



Envoyé en préfecture le 25/03/2021
Reçu en préfecture le 25/03/2021
Affiché le 
ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE
CRUSEILLES
228 ROUTE DU SUET
74350 CRUSEILLES

Neyron, le 6 Janvier 2021

Objet :
Complexe sportif des EBEAUX
Lot n° 9 - Menuiseries extérieures aluminium

DEVIS N° 02 06 A 0121

DESIGNATION DES TRAVAUX	Quantité	Unité	PUHT	PTHT
Suppression des cylindres définitifs sur l'ensemble des portes extérieures du lot n° 9	- 13,00	u	31,87 €	-414,31 €
TOTAL HT				- 414,31 €
TVA au taux de 20 %				- 82,86 €
MONTANT TOTAL TTC				- 497,17 €

Devis valable 1 mois

En cas d'accord, un ordre de service sera exigé

Conditions de règlement : suivant marché de base

Suivant les conditions de vente de Steelglass, Offre valable 30 jours ouvrables.

MURS RIDEAUX / VERRIERES / MENUISERIES / CURTAIN WALL / GLASS ROOF / WINDOWS / BOLTED GLASS



STEELGLASS

26 Porte du Grand Lyon ZAC du Champ Perier 01700 NEYRON

TEL 04 72 88 27 51

SARL au capital de 80 000 €

SIRET 447 991 969 00034 APE 4332B TVA FR82447991969 www.steelglass.eu



Certifié n° 14347



MODIFICATION DE MARCHÉ PUBLIC N° 3 AVENANT

A. Identification des parties et du marché public

Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES
268, Route du Suet
74350 CRUSEILLES
Téléphone : 04 50 08 16 16
@ : ccpc@ccpaysdecruseilles.org

Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Construction d'un complexe sportif sur le site des Ebeaux à CRUSEILLES
Lot n° 19 Carrelage - Faïence

Marché public passé selon un appel d'offres ouvert (article 42 1° a de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

Titulaire du marché public :

S.A.R.L. GAZZOTTI
200, Chemin du Cores
73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND
Tél. : 04 79 35 50 83
@ : gazzotti.carrelage@wanadoo.fr
SIRET : 391 002 367 00012

Date d'examen du projet d'avenant par la Commission d'appel d'offres (CAO) :

Le vendredi 12 mars 2021 à 11h00. La Commission d'appel d'offres a émis un avis favorable.

Montant initial du marché public :
57 378,86 € HT soit 68 854,63 € TTC

Modifications du marché public antérieures :

Nature de l'acte modifiant le montant du marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
Avenant	1	09/01/2020	59 480,52 € HT
Avenant	2	29/09/2020	70 882,12 € HT

B. Objet de la modification du marché public

Le présent document a pour objet de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public sur l'ouvrage du gymnase, suite aux modifications de programme concernant la réalisation d'un espace cuisine au sein de la salle socio-culturelle.

Les prestations ne modifient pas de manière substantielle le marché public pour les motifs suivants :

- Il n'est pas introduit de conditions qui, si elles avaient été incluses dans la procédure de passation initiale, auraient attiré davantage d'opérateurs économiques ou permis l'admission d'autres opérateurs économiques ou permis le choix d'une offre autre que celle retenue. Les modifications apportées sont mineures au regard des caractéristiques, du volume et du montant initial du marché. Elles n'appellent pas non plus de compétences particulières ;
- L'équilibre économique du marché public n'est pas modifié en faveur du titulaire d'une manière qui n'était pas prévue dans le marché public initial, le pourcentage d'augmentation résultant du cumul du présent avenant n°2 et de l'avenant n°1 étant proche de 15 %, seuil en-dessous duquel les modifications du marché sont regardées comme non substantielles,
- L'objet du marché public n'est pas considérablement modifié, les travaux supplémentaires étant de même nature et dans le prolongement des travaux initiaux ;
- Le titulaire initial n'est pas remplacé par un nouveau titulaire.

ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de procéder aux travaux supplémentaires, dont le détail technique et financier figure en annexe des présentes.

ARTICLE 2 :

Le montant des travaux supplémentaires à exécuter s'élève à **2 893,80 € HT, soit 3 472,56 € TTC.**

La présente modification cumulée aux modifications résultant des avenants n°1 et 2 représente donc une augmentation de 28,58 % du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à **73 775,92 € HT, soit 88 531,10 € TTC.**

ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

ARTICLE 4 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,
Signature et cachet

L'acheteur,
Le Président

Xavier BRAND

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

SLO

ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE

D. Notification de la modification du marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de la modification du marché public au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé du titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification du marché public.

A

, le

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

SLO

ID : 074-247400112-20210323-D_2021_35-DE

ok



GAZZOTTI CARRELAGE

200 Chemin du Corès
73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND

Tél. 04 79 35 50 83 - Fax. 04 79 61 05 85
gazzotti.carrelage@wanadoo.fr

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE
CRUSEILLES**

268, route du Suet
74350 CRUSEILLES

Votre interlocuteur : Monsieur Christian Gazzotti

DEVIS

N° D20110002

Du 18/11/2020

Page 1/1

Construction d'un complexe sportif sur le site des EBEAUX à CRUSEILLES LOT N°19 CARRELAGE FAIENCES

Désignation	Unité	Quantité	PU HT	Montant HT	TVA
Création d'un office au RDC (à la place du local rangement)					
6.2 REVETEMENT CARRELAGE GRES CERAME					
6.2.1 1 Carrelage grès cérame fin antidérapant	m ²	13,00	71,00	923,00	20,0
6.2.1 7 Plinthes à gorge pour carrelage ci-avant	MI	12,80	16,00	204,80	20,0
6.3 REVETEMENTS MURAUX					
6.3.1 1 Revêtements muraux 20X20 blanc	m ²	33,00	41,00	1 353,00	20,0
DIVERS					
Mise en oeuvre d'une étanchéité murale (SPEC) contre BA13 HYDRO	m ²	11,00	8,00	88,00	20,0
Barrière anti remontée d' humidité & ponçage avant réalisation	m ²	13,00	25,00	325,00	20,0

Mode de paiement
Virement
Conditions particulières

TVA	
Taux	Montant
20,0	578,76

Total HT 2 893,80
Total TVA 578,76
Total TTC 3 472,56

Bon pour accord

Date / /

Signature

Les prix indiqués sont fermes, définitifs et garantis jusqu'au 31/12/2020. Passé ce délai, ceux-ci peuvent-être révisés ou actualisés.

Ce devis est estimatif, un métré contradictoire sera établi après exécution des travaux

Veuillez avoir l'obligeance de nous tenir informé de la suite de notre devis après réception et analyse de celui-ci.

En cas d'accord, veuillez compléter le cadre ci-contre et nous retourner un exemplaire.

QUALITE TOTALE

SARL au capital de 8000€ - RCS Chambéry 391 002 367 - Code APE 4333 Z - Siret 391 002 367 00012 - N° TVA intracommunautaire FR81391002367
Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes - IBAN FR76 1680 7000 0130 0672 7621 380 - BIC CCBPPRPPGRE

Assurance de garantie décennale obligatoire, souscrite auprès de l'Auxiliaire - Contrat N°020-120282
50, cours Franklin Roosevelt - BP 6102 - 69413 LYON CEDEX 06 valable en France métropolitaine

Qualification 6312

Qualification 6261

Qualification 6262

QUALIBAT
LA QUALITE
SOUS TOUS
LES ANGLES



MODIFICATION DE MARCHÉ PUBLIC N° 3 AVENANT

A. Identification des parties et du marché public

Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES
268, Route du Suet
74350 CRUSEILLES
Téléphone : 04 50 08 16 16
@ : ccpc@ccpaysdecruseilles.org

Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Construction d'un complexe sportif sur le site des Ebeaux à CRUSEILLES
Lot n° 18 Electricité - Courants forts - Courants faibles

Marché public passé selon un appel d'offres ouvert (article 42 1° a de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

Titulaire du marché public :

S.A.R.L. GRANDCHAMP FRERES
141, ZA Grands Chavannoux
BP 39
Valleiry
74520 VULBENS
Tél. : 04 50 04 36 07
@ : contact@granchamp-elec.fr
SIRET : 788 038 297 00032

Date d'examen du projet d'avenant par la Commission d'appel d'offres (CAO) :

Le vendredi 12 mars 2021 à 11h00. La Commission d'appel d'offres a émis un avis favorable.

Montant initial du marché public :
429 338,92 € HT soit 515 206,70 € TTC

Modifications du marché public antérieures :

Nature de l'acte modifiant le montant du marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
Avenant	1	09/09/2019	436 776,78 € HT
Avenant	2	20/01/2020	448 395,04 € HT

B. Objet de la modification du marché public

Le présent document a pour objet de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public.

ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de procéder aux travaux supplémentaires dont le détail technique et financier figure en annexe des présentes.

ARTICLE 2 :

Le montant des travaux supplémentaires s'élève à **6 145,61 € HT, soit 7 374,73 € TTC.**

La présente modification cumulée aux modifications résultant des avenants n°1 et 2 représente donc une augmentation de 5,87 % du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à **454 540,65 € HT, soit 545 448,78 € TTC.**

ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

ARTICLE 4 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,
Signature et cachet

L'acheteur,
Le Président

Xavier BRAND

D. Notification de la modification du marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de la modification du marché public au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé du titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification du marché public.

A

, le



141 Chemin Des Grands Chavannoux
74520 VULBENS

Tel: 04.50.04.36.07
contact@grandchamp-elec.fr

COMMUNE DE CRUSEILLES

35 Place de la Mairie

74350 CRUSEILLES

DEVIS

Vulbens, le 08 décembre 2020

Référence : 0201216

Objet du devis

Construction, complexe sportif les Ebeaux - Cruseilles

Lot n° 18- Electricité - CFA / CFO

Réf.	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
1	<u>AMENAGEMENT CUISINE SALLES SOCIAUX CULTURELLES</u>				
1.1	<u>Dépose et reprise des installations existantes</u>				
1.1.1	Dépose et reprise des installations existantes	Ens	1,000	390,00	390,00
	total Dépose et reprise des installations existantes				390,00
1.2	<u>Alimentations diverses</u>				
1.2.1	Confection d'une prise de courant 2P+T-16A pour bain marie mobile, y compris alimentation électrique	U	2,000	107,35	214,70
1.2.2	Confection d'une prise de courant 2P+T-16A pour armoire positive double, y compris alimentation électrique	U	1,000	107,35	107,35
1.2.3	Confection d'une prise de courant 2P+T-16A pour chariot maintien en T°C, y compris alimentation électrique	U	1,000	107,35	107,35
1.2.4	Confection d'une prise de courant 2P+T-16A pour prises de service, y compris alimentation électrique	U	5,000	107,35	536,75
1.2.5	Confection d'une prise de courant 2P+T-16A pour armoire positive résident, y compris alimentation électrique	U	1,000	107,35	107,35
1.2.6	Confection d'une prise de courant 2P+T-16A pour meuble arriere bar vitré, y compris alimentation électrique	U	1,000	107,35	107,35
1.2.7	Confection d'une prise de courant 2P+T-16A pour adoucisseur lave vaisselle, y compris alimentation électrique	U	1,000	107,35	107,35
1.2.8	Confection d'une prise de courant 2P+T-16A pour lave vaisselle frontal, y compris alimentation électrique	U	1,000	107,35	107,35

Réf.	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
1.2.9	Confection d'une prise de courant 2P+T-16A pour armoire top négative, y compris alimentation électrique	U	1,000	107,35	107,35
1.2.10	Confection d'une prise de courant 2P+T-16A pour meuble froid 2 portes, y compris alimentation électrique	U	2,000	107,35	214,70
1.2.11	Confection d'une alimentation électrique monophasée 20A pour plaque induction	U	1,000	104,40	104,40
1.2.12	Confection d'une alimentation électrique monophasée 16A pour four	U	1,000	99,85	99,85
1.2.13	Confection d'une alimentation électrique tétraphasée 20A pour coffret commande ventilation cuisine	U	1,000	126,95	126,95
1.2.14	Confection d'une alimentation électrique tétraphasée 16A pour batterie électrique caisson de compensation	U	1,000	126,95	126,95
1.2.15	Confection d'une alimentation électrique tétraphasée 16A pour four	U	1,000	126,95	126,95
1.2.16	Confection d'une alimentation électrique tétraphasée 20A pour lave vaisselle	U	1,000	126,95	126,95
	Sous-total Alimentations diverses				2 429,65
1.3	<u>Cheminement</u>				
1.3.1	Goulotte PVC blanche pour distribution	Ens	1,000	355,12	355,12
1.3.2	Saignée et rebouchage dans mur béton		1,000	236,00	236,00
	Sous-total Cheminement				591,12
1.4	<u>Eclairage</u>				
1.4.1	Fourniture et pose de dalle LED THORN 60x60 IP44	U	2,000	119,88	239,76
	Sous-total Eclairage				239,76
1.5	<u>Armoire électrique</u>				
1.5.1	Armoire de distribution avec protection différentiel pour chaque circuit Reprise des schémas électrique Arrêt d'urgence force motrice et auxiliaires de déclenchement	Ens	1,000	1 797,70	1 797,70
	Sous-total Armoire électrique				1 797,70
	Sous-total AMENAGEMENT CUISINE SALLES				5 448,23

Total H.T.	5 448,23
Total T.V.A. 20,00 %	1 089,65
Montant T.T.C. (Euro)	6 537,88

Attestation professionnelle : GROUPAMA LYON / Territorialité : France métropolitaine

Si acceptation du devis, nous vous remercions de nous retourner un exemplaire signé pour accord.



141 Chemin Des Grands Chavannoux
 74520 VULBENS

Tel: 04.50.04.36.07
 contact@grandchamp-elec.fr

COM COM PAYS DE CRUSEILLES
 268 Route du Suet

74350 CRUSEILLES

D E V I S
Vulbens, le 19 novembre 2020
Référence : 0201126

Objet du devis

Construction, complexe sportif les Ebeaux - Cruseilles
 Lot n° 18- Electricité - CFA / CFO

Réf.	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
<u>1</u>	<u>AMENAGEMENT BUVETTE</u>				
1.1	Confection d'une alimentation électrique triphasée 6.7KW pour lave vaisselle	U	1,000	292,25	292,25
1.2	Ajout de protection dans tableau électrique	U	1,000	216,13	216,13
1.3	Dépose et repose du faux plafond et traversée de paroi	Ens	1,000	189,00	189,00
	Sous-total AMENAGEMENT BUVETTE				697,38

Total H.T.	697,38
Total T.V.A. 20,00 %	139,48
Montant T.T.C. (Euro)	836,86

Attestation professionnelle : GROUPAMA LYON / Territorialité : France métropolitaine

Si acceptation du devis, nous vous remercions de nous retourner un exemplaire signé pour accord.